



Association nationale des Responsables des Transports et de la Logistique à l'Hôpital

Centre Hospitalier de Saint Quentin - 1 Avenue Michel de l'Hospital - 02100 Saint Quentin

Tel : 06 45 29 73 55 Email : artlh.contact@gmail.com Site: www.artlh.fr

SIRET 394 695 407 000 53 SIREN 394695 007 APE 8559A

N° Déclaration Activité Formation : 32020167802 – N° d'enregistrement Qualiopi : 2022/99052.2



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

L'Association des Responsables des Transports et de la Logistique à l'Hôpital (ARTLH), SIRET 394 695 407 00046, dont le siège social est situé au Centre Hospitalier de Saint Quentin (02), organise et dispense des formations professionnelles.

Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DIRECCTE de région Haut de France sous le n°320201678 02 : cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière.

Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tous autres documents de l'ARTLH tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative.

Le fait que l'ARTLH ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1 – MODALITES D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Vous disposez de la possibilité de procéder à l'inscription de stagiaires de 2 manières :

- en renseignant directement sur le site internet de l'ARTLH les formulaires d'inscription et demande de convention
- en téléchargeant les 2 formulaires et en les transmettant par courrier électronique à artlh.contact@gmail.com

Aucune inscription par courrier ne sera traitée.

Une convention simplifiée de formation professionnelle sera envoyée à l'établissement.

L'inscription sera validée à réception du bulletin d'inscription dûment rempli suivi de la convention simplifiée de formation professionnelle signée et portant cachet de l'établissement.

2 – CONDITIONS D'ANNULATION – REMPLACEMENT

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer l'ARTLH par courriel avec accusé de réception à artlh.contact@gmail.com reçu **au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date de la formation.**

En cas d'annulation reçue moins de quatorze [14] jours calendaires avant la date de la formation, le montant de l'inscription reste dû en totalité à l'ARTLH.

Les remplacements de participants(es) sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par courriel l'ARTLH et de lui transmettre les noms et coordonnées des remplaçants (es) au plus tard la veille de la formation.

Toute formation à laquelle le(la) participant(e) ne s'est pas présenté(e) ou n'a assisté(e) que partiellement est due en totalité.